

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le cinq juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Vivier, allée des Uxellois, en séance publique limitée à 5 personnes (réglementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

DE MIRANDA Anne-Marie

GAY Michelle ayant donné procuration à FAGOT Hervé

L'HELGOUALC'H Nadège ayant donné procuration à PAIN Sylvie

PERROCHON Elodie ayant donné procuration à SENEE Régis

LA PORTA Christophe ayant donné procuration à PUYRENIER Alain

RIVIERRE Aurélien ayant donné procuration à de ROBIEN Philippe

Secrétaire de Séance : SAIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18



Délibération 2022-18 : Cimetière – règlement

Monsieur le Maire propose le nouveau règlement du cimetière.

Monsieur de ROBIEN remarque des coquilles sur deux pages.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faudra revoir la position des tombes pleine terre qui posent problème et étudier la possibilité de les regrouper à un endroit spécifique du cimetière.

Monsieur le Maire précise que la commission a travaillé sur les cavurnes et un columbarium.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'**unanimité** le règlement du cimetière.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 07/07/2022

Monsieur Le Maire,

Jean-Pierre BOTHEREAU

